



# Bulletin Officiel

N°6362 Jeudi 27 Mai 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19 3

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE MAGASIN GENERAL 4

### RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV BH CAPITALISATION 6

SICAV BH OBLIGATAIRE 7

### LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 9

FIDELITY SICAV PLUS 10

SICAV L'EPARGNANT 11

SICAV TRESOR 13

SICAV PROSPERITY 14

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 15

SICAV OPPORTUNITY 16

### CHANGEMENT DE DIRIGEANT

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE 17

SICAV L'EPARGNANT 18

### COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE-SFBT- 19

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD 20

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES – SOTUVER 21

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1 22

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

**ANNEXE II**

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *(mise à jour en date du 03/05/2021)*

**ANNEXE III**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

- LAND'OR

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société Magasin Général**

Siège Social : 28 Rue Mustapha Kamel Atattürk 1001 Tunis

Le conseil d'administration réuni le 20 avril 2021 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, **le mardi 29 juin 2021 à 10 heures au siège social sis au 28 rue Mustapha Kamel Atattürk - Tunis** et ce à distance en visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2020 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2020 ;
4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2020 ;
5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2020 ;
6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2020 ;
7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020 ;
8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2020 ;
9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2020 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2020 ;
11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2020 ;
12. Fixation de la rémunération du président du conseil ;
13. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société ;
14. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions
15. Renouvellement du mandat d'administrateurs pour les exercices 2021-2022 et 2023
16. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c.-à-d. sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilières avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) avec l'inclusion des données suivantes : Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le **22/06/2021**; Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel.

Les actionnaires ayant envoyé leurs adresses emails pourront :

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.
- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) jusqu'à la date du **23/06/2021**.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au **25/06/ 2021**.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante : [AG@smg.com.tn](mailto:AG@smg.com.tn) .

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le **28/06/2021**.

-----

**FORMULAIRE UNIQUE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29/06/2021**

Je soussigné(é),

Nom & Prénom ou Raison sociale.....

Adresse.....

Propriétaire de..... actions de la société Magasin Général,

Après avoir pris connaissance des documents annexés au présent formulaire, je déclare émettre le vote suivant sur chacune des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour le 29/06/2021, à 10 heures à distance en visioconférence du siège de la société, 28 rue Mustapha Kamel Ataturk-1001 Tunis.

Pour le vote : inscrivez une (X) à la case correspondante au tableau ci-dessous :

NUMERO DE LA RESOLUTION	POUR	CONTRE
1 <sup>ère</sup> résolution		
2 <sup>ème</sup> résolution		
3 <sup>ème</sup> résolution		
4 <sup>ème</sup> résolution		
5 <sup>ème</sup> résolution		
6 <sup>ème</sup> résolution		
7 <sup>ème</sup> résolution		
8 <sup>ème</sup> résolution		
9 <sup>ème</sup> résolution		
10 <sup>ème</sup> résolution		
11 <sup>ème</sup> résolution		
12 <sup>ème</sup> résolution		
13 <sup>ème</sup> résolution		

Fait à ..... Le .....

Signature (légalisée)

.....

**NB : \*Toute abstention exprimée ou toute absence d'indication de vote sera assimilée à un vote pour**  
**\*Le vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée**  
**\*Il s'agit de 16 points à l'ordre du jour rapportés à 13 résolutions**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**SICAV BH CAPITALISATION**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 12 février 1994

**Siège social :** Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5

Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration, et les états financiers arrêtés au 31.12.2020 tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2020, approuve les opérations conclues au sens des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

La SICAV étant devenue une SICAV de capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de capitaliser, entièrement, les sommes distribuables de l'exercice clos le 31/12/2020, comme suit :

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| • Résultat d'exploitation – Exercice 2020    | 352.058,434 dinars        |
| • Régularisation du résultat d'exploitation  | 284.931,201 dinars        |
| • Reliquat disponible exercice antérieur     | 0,000 dinars              |
| • <b>Sommes capitalisées – Exercice 2020</b> | <b>636 989,635 dinars</b> |

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020 à 1 500 dinars net par administrateur.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**SICAV BH OBLIGATAIRE**

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997

**Siège social :** Immeuble Assurances SALIM- lotissement AFH/BC5

Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis

**Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2021**

**1<sup>ère</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2020, approuve le rapport du Conseil d'Administration, et les états financiers arrêtés au 31.12.2020 tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**2<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif à l'exercice 2020, approuve les opérations conclues au sens des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**3<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation des sommes distribuables de l'exercice clos le 31.12.2020 comme suit :

- Sommes distribuable exercice 2020 : 5.546.604,704 dinars
- Reliquat disponible exercice antérieur : 623,235 dinars
- **Total des sommes distribuables: 5.547.227,939 dinars**
- **Dividendes: 5.546.351,834 dinars**
- Report à nouveau créateur pour solde: 876,105 dinars

De ce fait, elle décide de fixer le dividende de cet exercice à **5,449 dinars brut par action**.

Ce dividende, sera mis en paiement à tous les guichets de BH BANK, à partir du lundi **31 mai 2021** au choix de l'actionnaire :

- Soit en numéraire
- Soit sous forme de réinvestissement en actions SICAV BH OBLIGATAIRE sur la base de la valeur liquidative calculée pour la journée du **lundi 31 mai 2021**.

Les actionnaires auront jusqu'au **vendredi 28 mai 2021** inclus pour faire le choix. Passé ce délai, le dividende sera automatiquement réinvesti en actions.

La soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

**Cette résolution soumise au vote est adoptée à l'unanimité**

**4<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2020 à 2500 dinars brut par administrateur.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**5<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2020.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

**6<sup>ème</sup> RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

**Cette résolution soumise au vote est approuvée à l'unanimité**

---

2021- AS -0699



<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration**

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV**  
 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE  
 AGREMENT DU CMF DU 25 DECEMBRE 2001  
**Siège Social** : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance  
 Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad BEN CHAABANE Directeur Général de la SICAV	Directeur Général Adjoint de MAC SA	<b>Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis - FIDELITY SICAV PLUS  -Membre du Conseil d'Administration de la société MAC SA
M. Mohamed Abdelwaheb CHERIF Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Président Directeur Général de MAC SA	Président du Conseil d'Administration de MAC SA
M. Sami HARIGA	Directeur Central Banque de Marché à AMEN BANK	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b> - SICAV AMEN - FIDELITY SICAV PLUS  <b>Représentant permanent de AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b> - AMEN INVEST - AMEN TRESOR SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV - Société d'Etudes et d'Aménagement de la Marina Hammamet Sud

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration****FIDELITY SICAV PLUS**

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

AGREMENT DU CMF N°03-2018 DU 20 FEVRIER 2018

**Siège Social** : Green Center Bloc « C » 2 ème Etage- Rue du Lac Constance  
Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Mourad BEN CHAABANE  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	-Directeur Général Adjoint de MAC SA  - Directeur Général de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	Président du Conseil d'Administration de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis  <b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :</b>  - MAC SA - FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
M. Mohamed Iyadh GORGI  Directeur Général de la SICAV	Chef du Département Asset Management à MAC SA	Néant
M. Sami HARIGA	Directeur Central Banque de Marché à AMEN BANK	<b>Membre du Conseil d'Administration des sociétés :</b>  - SICAV AMEN - FIDELITY OBLIGATIONS SICAV  <b>Représentant permanent de AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b>  - AMEN INVEST - AMEN TRESOR SICAV - AMEN ALLIANCE SICAV - Société d'Etudes et d'Aménagement de la Marina Hammamet Sud
M. Atef KHEMIRI	Directeur du Pôle Banque Retail à AMEN BANK	Membre du Conseil d'Administration de la société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV  <b>Représentant permanent de AMEN BANK aux Conseils d'Administration des sociétés suivantes :</b>  - Société KAWARIS - Société Délice des Eaux Minérales - Société Boissons du Cap Bon - Myron International Clinic - Société Centrale Laitière de Sidi Bouzid - Société Centrale Laitière du Cap Bon - Société Centrale Laitière du Nord

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**Liste des membres du conseil d'administration**

**SICAV L'EPARGNANT**  
 Société d'Investissement à Capital Variable  
 Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996  
**Siège social : Rue Hédi Nouira -1001 Tunis**

Administrateurs	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Nabil FRINI  Président du Conseil d'Administration de la SICAV	Secrétaire Général de la Société Tunisienne de Banque	Président du conseil d'administration de STB SICAR Président du conseil d'administration de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC » <b>Représentant permanent de la STB aux conseils d'administration des sociétés suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Wifack International Bank</li> <li>- Compagnie Générale des Salines de Tunisie « COTUSAL »</li> </ul>
Société Tunisienne de Banque « STB »  (2 postes)	Banque	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- STB MANAGER</li> <li>- STB FINANCE</li> <li>- STB INVEST SICAF</li> <li>- STB SICAR</li> <li>- Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC »</li> <li>- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE</li> <li>- SICAV L'INVESTISSEUR</li> <li>- SICAV AVENIR</li> <li>- Wifack International Bank</li> <li>- Tunisian Foreign Bank « TFB »</li> <li>- Société Nigérienne de Banque « SONIBANK »</li> <li>- Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »</li> <li>- Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE »</li> </ul>
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »	Assurance	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Société Tunisienne de Réassurance « TUNIS RE »</li> <li>- Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur « COTUNACE »</li> <li>- Société Tunisienne de Banque « STB »</li> <li>- SICAV L'INVESTISSEUR</li> <li>- Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »</li> </ul>
STB INVEST SICAF	Société d'Investissement	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- STB SICAR</li> <li>- STB FINANCE</li> <li>- STB MANAGER</li> <li>- Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC »</li> <li>- EL AMEL DE MICROFINANCE</li> <li>- SICAV L'INVESTISSEUR</li> <li>- SICAV AVENIR</li> <li>- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE</li> </ul>

STB SICAR	Capital Investissement	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- STB INVEST SICAF</li><li>- STB MANAGER</li><li>- STB FINANCE</li><li>- Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC »</li><li>- WINTECH TUNISIE</li><li>- ECOLIVING</li><li>- INTERCHAUX</li><li>- Société de Développement Touristique « SDT HADRUMET »</li></ul>
-----------	---------------------------	---

2021- AS -0702

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

Liste des membres du conseil d'administration**SICAV TRESOR**

Société d'Investissement à Capital variable  
Agrément du Ministre des Finances du 29 octobre 1996  
**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Elyes WALHA</b> Président Directeur Général de la SICAV	- Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT - Président Directeur Général de la société SICAV OPPORTUNITY	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV OPPORTUNITY
<b>M. Walid SAIBI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> - SICAV ENTREPRISE -SICAV OPPORTUNITY  Représentant permanent de TUNISIE VALEURS au Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
<b>M. Mourad MZALI</b>	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Président Directeur Général de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE <b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> -SICAV PROSPERITY -SICAV OPPORTUNITY

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

Liste des membres du conseil d'administration**SICAV PROSPERITY**

Société d'Investissement à Capital variable  
 Agrément du Ministre des Finances du 25 janvier 1994  
**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

<b>Administrateur</b>	<b>Activités exercées</b>	<b>Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés</b>
<b>M. Sofiane HAMMAMI</b> Président Directeur Général de la SICAV	Directeur de la recherche au sein de TUNISIE VALEURS	Administrateur de la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
<b>Mme Mariem BERGAOUI</b>	Directrice des Services Généraux au sein de TUNISIE VALEURS	Néant
<b>M. Mourad MZALI</b>	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Président Directeur Général de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE <b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> -SICAV TRESOR -SICAV OPPORTUNITY

---

 2021- AS -0704

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

Liste des membres du conseil d'administration

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**  
 Société d'Investissement à Capital variable  
 Agrément du CMF n° 12-2005 du 18 mai 2005  
**Siège social** : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
<b>M. Mourad MZALI</b> Président Directeur Général de la SICAV	Directeur Général de BIATCAPITAL	<b>Administrateur des sociétés suivantes</b> -SICAV PROSPERITY -SICAV TRESOR -SICAV OPPORTUNITY
<b>M. Hatem SAIGHI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> - TUNISIE SICAV - TAYSSIR MICROFINANCE
<b>M. Sabeur ELLOUMI</b>	Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS	<b>Néant</b>

---

 2021- AS -0705

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

Liste des membres du conseil d'administration

**SICAV OPPORTUNITY**  
 Société d'Investissement à Capital variable  
 Agrément du Ministre des Finances du 12 mars 2001  
 Siège social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Administrateur	Activités exercées	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
<b>M. Elyes WALHA</b> Président Directeur Général de la SICAV	- Gérant d'OPCVM au sein de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT - Président Directeur Général de la société SICAV TRESOR	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV TRESOR
<b>M. Walid SAIBI</b>	Directeur Général de TUNISIE VALEURS	<b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> - SICAV ENTREPRISE -SICAV TRESOR  Représentant permanent de TUNISIE VALEURS au Conseil d'Administration de TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT
<b>M. Mourad MZALI</b>	- Directeur Général de BIATCAPITAL - Président Directeur Général de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	Président du Conseil d'Administration de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE <b>Administrateur des sociétés suivantes :</b> -SICAV PROSPERITY -SICAV TRESOR

---

 2021- AS -0706



**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**Changement de dirigeant**

**SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE**  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015  
**Siège social:** Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray  
Cité des Sciences 1082 El Menzah IV

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 25 mai 2021 à la Recette des Finances –Charguia -Tunis, le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a décidé de nommer Monsieur Sadok JELASSI en tant que Président Directeur Général de la SICAV en remplacement de Madame Hanen HADJ SALAH.

---

2021- AS -0707

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**Changement de dirigeant**

**SICAV L'EPARGNANT**

Société d'Investissement à Capital Variable  
Agrément du Ministre des Finances du 21 décembre 1996  
Siège social : Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 25 mai 2021 à la Recette des Finances- Charguia- Tunis, le conseil d'administration réuni le 28 avril 2021, a décidé de nommer Monsieur Nabil FRINI en tant que Président du Conseil d'Administration de la SICAV en remplacement de Monsieur Taoufik MNASRI.

---

2021- AS -0708

**AVIS DES SOCIÉTÉS\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE  
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

L'assemblée générale ordinaire de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie statuant sur l'exercice 2020 qui s'est tenue le jeudi 27 mai 2021 a approuvé un dividende de 0 D,715 par action.

La mise en paiement sera effectuée à partir du jeudi 3 juin 2021.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS -0709

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**  
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

La Société « L'Accumulateur Tunisien Assad » informe ses actionnaires, que le jeudi 27 mai 2021 s'est tenue, à Tunis, la signature d'un Mémorandum d'Accord entre l'Accumulateur Tunisien ASSAD et ACTIA Africa.

À travers ce partenariat, un premier jalon du programme a été posé qui permettra aux deux sociétés de développer des synergies et notamment au groupe Assad de s'adapter aux évolutions technologiques du marché et se positionner sur le segment des batteries Lithium.

Ce partenariat est mutuellement bénéfique; puisque d'une part, il permettra à ASSAD de diversifier ses produits et d'intégrer des batteries basées sur de nouvelles technologies, telles que le Lithium et pour disposer à terme d'une offre de mobilité électrique et de stockage d'énergie enrichie de l'expertise d'ACTIA en électronique embarquée pour digitaliser le diagnostic et le suivi à distance des batteries pour une meilleure expérience client.

Pour ACTIA Africa, ce partenariat avec le leader industriel régional de la batterie ouvre de nouvelles perspectives d'applications de son savoir-faire historique en électronique embarquée et en diagnostic des systèmes électroniques. La filiale tunisienne du groupe ACTIA contribuerait ainsi, au développement de l'écosystème local par la conception et la réalisation de solutions adaptées au marché africain.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS -0710

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES - SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – BirMcherga Zaghuan

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le Mercredi 26 Mai 2021 a décidé de :

- 1- Proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 0,300 Dinar par action.
- 2- Convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire pour le mercredi 23 Juin 2021 à la Maison de l'Entreprise aux Berges du Lac à 10heures.

---

*\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS -0711

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**  
**SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS**  
**SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligatoire Subordonné**  
**« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à**  
**120 000 000 DT**  
**sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant** : Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement** : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/07/2021, seront décomptés et payés à cette dernière date.  
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**



Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

- ✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie **A**, de **8,85% l'an** pour la catégorie **B**, de **9,10% l'an** pour la catégorie **C** et de **9,35% l'an** pour la catégorie **D** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de

calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie A, **2,50%** pour les catégories B et C, **2,75%** pour la catégorie D, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	202,936	202,958		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,548	138,567		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,885	115,899		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	124,078	124,099		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,289	121,302		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,799	119,820		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,435	116,450		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,380	47,385		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,809	33,813		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,578	114,595		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,880	17,883		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,830	127,843		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,185	1,185		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,615	121,632		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,833	11,834		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	170,124	170,150		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,789	11,791		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,867	96,882		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,891	1,893		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,373	64,381		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	136,681	135,576		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,365	107,107		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,788	107,803		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	142,126	141,879		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	539,626	538,957		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,921	139,806		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,441	173,803		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	95,833	94,795		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,484	127,525		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,070	172,357		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,615	152,637		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,033	23,018		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,895	90,842		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2215,958	2221,166		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	129,837	131,356		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,769	223,704		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,989	2,979		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,679	2,673		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	67,205	66,851		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,285	1,279		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,294	1,295		
45	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,248	1,245		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,225	1,223		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,176	115,943		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1196,446	1203,070		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,584	13,706		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,310	10,376		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
52	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,258	91,238		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
53	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	106,799	106,813
54	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	102,669	102,682
55	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,795	109,810
56	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	101,725	101,739
57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	110,073	110,091

58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	106,551	106,561
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	103,138	103,153
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,434	100,447
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,293	104,299
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,630	103,644
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,346	105,362
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	107,717	107,729
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	106,459	106,470
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,144	102,158
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	101,984	101,996
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	106,319	106,333
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	108,491	108,503
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	101,360	101,376
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	106,048	100,302
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	109,077	109,090
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,792	100,803
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,490	106,499
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	103,114	103,122
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	109,561	109,576
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	115,158	107,545
<b>SICAV MIXTES</b>								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,109	65,108
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,524	93,448
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,799	17,759
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	296,840	296,524
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2273,079	2273,543
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,789	70,658
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	56,605	54,954
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,306	106,103
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,999	11,726
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,923	13,880
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	15,990	16,086
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,952	14,000
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,799	148,843
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,627	9,683
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,276	101,192
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,290	78,488
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,803	78,972
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	102,156	102,129
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,503	94,457
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,275	10,287
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,846	101,139
99	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	148,339	147,917
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	107,041	106,611
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,630	118,370
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,407	122,240
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	197,500	198,291
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	181,173	181,789
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	171,415	172,206
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,543	23,809
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	135,641	137,110
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,509	157,893
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5480,755	5517,353
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5619,269	5695,043
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	91,605	91,540
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4693,720	4698,159
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,315	10,386
115	FCP SÉCURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	169,884	171,459
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11014,985	10978,444
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	129,163	128,881

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688



31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Star- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis



115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **SOCIETE LAND'OR**

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes M Fehmi LAOURINE (A.M.C Ernst&Young) et M Ahmed SAHNOUN (Les commissaires aux comptes associés MTBF).

# GROUPE LAND'OR

## BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020  
(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Actifs</b>					
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>					
<b>Actifs immobilisés</b>					
Immobilisations incorporelles	3.1	3 133 846	2 975 927	157 919	5%
Amt/dép. immobilisations incorporelles		(2 392 175)	(2 203 477)	(188 698)	(9%)
<b>Total immobilisations incorporelles</b>		<b>741 671</b>	<b>772 450</b>	<b>(30 779)</b>	<b>(4%)</b>
Immobilisations corporelles	3.2	64 768 235	52 567 875	12 200 360	23%
Amt/dép. immobilisations corporelles		(26 424 029)	(23 669 506)	(2 754 523)	(12%)
<b>Total immobilisations corporelles</b>		<b>38 344 206</b>	<b>28 898 369</b>	<b>9 445 837</b>	<b>33%</b>
Immobilisations financières	3.3	33 719	6 626	27 093	409%
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>33 719</b>	<b>6 626</b>	<b>27 093</b>	<b>409%</b>
<b>Total des Actifs Immobilisés</b>		<b>39 119 596</b>	<b>29 677 445</b>	<b>9 442 151</b>	<b>32%</b>
<b>Autres Actifs Non Courants</b>	3.4	<b>664 960</b>	<b>148 093</b>	<b>516 867</b>	<b>349%</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>39 784 556</b>	<b>29 825 538</b>	<b>9 959 018</b>	<b>33%</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>					
Stocks et en-cours	3.5	27 049 153	21 402 789	5 646 364	26%
Dépréciations des stocks et en-cours		(1 024 120)	(618 632)	(405 488)	(66%)
<b>Total des Stocks</b>		<b>26 025 033</b>	<b>20 784 157</b>	<b>5 240 876</b>	<b>25%</b>
Clients et comptes rattachés	3.6	19 026 034	13 605 539	5 420 495	40%
Dép. sur créances clients et comptes rattachés		(4 348 553)	(4 220 031)	(128 522)	(3%)
<b>Total des Clients et comptes rattachés</b>		<b>14 677 481</b>	<b>9 385 508</b>	<b>5 291 973</b>	<b>56%</b>
Autres actifs courants		8 826 080	7 103 282	1 722 798	24%
Dép. autres actifs courants		(676 944)	(410 741)	(266 203)	(65%)
<b>Autres Actifs Courants</b>	3.7	<b>8 149 136</b>	<b>6 692 541</b>	<b>1 456 595</b>	<b>22%</b>
<b>Placements et Autres Actifs Financiers</b>	3.8	<b>20 500 000</b>	<b>46 386 040</b>	<b>(25 886 040)</b>	<b>(56%)</b>
<b>Liquidités et Equivalents de Liquidités</b>	3.9	<b>18 679 083</b>	<b>7 239 548</b>	<b>11 439 535</b>	<b>158%</b>
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>88 030 733</b>	<b>90 487 794</b>	<b>(2 457 061)</b>	<b>(3%)</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>127 815 289</b>	<b>120 313 332</b>	<b>7 501 957</b>	<b>6%</b>

**GROUPE LAND'OR**  
**BILAN CONSOLIDÉ**  
 Arrêté au 31 Décembre 2020  
 (Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
<b>Capitaux propres</b>					
Capital social		11 226 376	11 226 376	-	-
Réserves Consolidées		658 983	(4 057 617)	4 716 600	116%
Autres capitaux propres		52 242 012	54 263 281	(2 021 269)	(4%)
Ecart de Conversion		(2 676 526)	(2 066 589)	(609 937)	(30%)
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		6 980 368	4 662 784	2 317 584	50%
<b>Capitaux propres - Part du Groupe</b>	4.1	<b>68 431 213</b>	<b>64 028 235</b>	<b>4 402 978</b>	<b>7%</b>
Intérêts minoritaires	4.1	91	163 083	(162 992)	(100%)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>		<b>68 431 304</b>	<b>64 191 318</b>	<b>4 239 986</b>	<b>7%</b>
<b>Passifs</b>					
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>					
Emprunts et dettes financières	4.2	4 506 959	3 226 165	1 280 794	40%
Provision	4.3	2 904 647	2 090 092	814 555	39%
<b>Total des Passifs Non Courants</b>		<b>7 411 606</b>	<b>5 316 257</b>	<b>2 095 349</b>	<b>39%</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>					
Fournisseurs et comptes rattachés	4.4	18 586 622	14 489 732	4 096 890	28%
Autres passifs courants	4.5	8 065 582	6 690 637	1 374 945	21%
Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers	4.6	25 320 175	29 625 388	(4 305 213)	(15%)
<b>Total des Passifs Courants</b>		<b>51 972 379</b>	<b>50 805 757</b>	<b>1 166 622</b>	<b>2,3%</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>59 383 985</b>	<b>56 122 014</b>	<b>3 261 971</b>	<b>6%</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>127 815 289</b>	<b>120 313 332</b>	<b>7 501 957</b>	<b>6%</b>

**GROUPE LAND'OR**

**ÉTAT DE RESULTAT CONSOLIDÉ**

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020  
(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

En dinar tunisien (TND)

	Notes	2020	2019	Variation	%
<b>Produits d'exploitation</b>					
Revenus	5.1	131 477 221	110 938 249	20 538 972	18,5%
Autres produits d'exploitation		2 278 811	1 008 297	1 270 514	126,0%
<b>Total des Produits D'exploitation</b>		<b>133 756 032</b>	<b>111 946 546</b>	<b>21 809 486</b>	<b>19%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Variations de stocks de produits finis		(915 908)	2 498 994	(3 414 902)	(137%)
Achats consommés	5.2	(87 005 940)	(73 243 451)	(13 762 489)	(19%)
Autres achats	5.3	(3 226 174)	(3 302 132)	75 958	2%
Charges de personnel	5.4	(14 936 511)	(14 127 990)	(808 521)	(6%)
Dotation nette aux amortissements et provisions	5.5	(4 488 429)	(3 958 999)	(529 430)	(13%)
Impôts et taxes	5.6	(642 125)	(673 855)	31 730	5%
Autres charges d'exploitation	5.6	(12 360 216)	(11 001 812)	(1 358 404)	(12%)
<b>Total des Charges D'exploitation</b>		<b>(123 575 303)</b>	<b>(103 809 245)</b>	<b>(19 766 058)</b>	<b>(19%)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 180 729</b>	<b>8 137 301</b>	<b>2 043 428</b>	<b>25%</b>
Charges financières nettes	5.7	(4 432 193)	(3 868 277)	(564 120)	(15%)
Produits de placements	5.8	4 539 672	1 749 114	2 790 762	160%
Autres gains ordinaires	5.9	217 759	255 609	(37 850)	(15%)
Autres pertes ordinaires		(97 815)	(76)	(97 738)	(128607%)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</b>		<b>10 408 152</b>	<b>6 273 671</b>	<b>4 134 481</b>	<b>66%</b>
Impôt sur les bénéfices	5.10	(3 427 730)	(1 610 862)	(1 816 868)	(113%)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS</b>		<b>6 980 422</b>	<b>4 662 809</b>	<b>2 317 613</b>	<b>50%</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>6 980 422</b>	<b>4 662 809</b>	<b>2 317 613</b>	<b>50%</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART GROUPE)</b>		<b>6 980 368</b>	<b>4 662 784</b>	<b>2 317 584</b>	<b>50%</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT (PART MINORITAIRES)</b>		<b>54</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>116%</b>

# GROUPE LAND'OR

## ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

En dinar tunisien (TND)	Notes	2020	2019	Variation	%
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>					
Résultat net		6 980 422	4 662 809	2 317 613	50%
<b>Ajustements pour :</b>				0	
Amortissements et provisions		4 684 515	3 582 602	1 101 913	31%
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(522)	(555)	33	(6%)
Capitalisation des charges		456 902	(322 413)	779 315	(242%)
Différence de change sur les comptes de trésorerie		(507 216)	(83 591)	(423 625)	507%
Plus-value de cession		(44 599)	(91 042)	46 443	(51%)
Correction de la réserve consolidé		(743 359)		(743 359)	(100%)
<b>Variation des :</b>					
Stocks		(5 646 364)	(5 028 473)	(617 891)	12%
Créances		(5 420 495)	5 143 738	(10 564 233)	(205%)
Autres actifs		(1 722 798)	30 378	(1 753 176)	(5771%)
Fournisseurs et autres passifs		5 496 967	(1 909 302)	7 406 269	(388%)
<b>Flux provenant des/&lt; affectés aux&gt; activités d'exploitation</b>		<b>3 533 453</b>	<b>5 984 151</b>	<b>-2 450 702</b>	<b>-41%</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Décaissements affectés de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		(12 380 913)	(4 653 566)	(8 549 700)	184%
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		144 515	91 042	(46 443)	(51%)
Décaissements provenant des autres actifs non courants		(470 035)	-	(470 035)	(100%)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(27 093)	432	(32)	(7%)
<b>Flux provenant des/&lt; affectés aux&gt; activités d'investissement</b>		<b>(12 733 526)</b>	<b>(4 562 092)</b>	<b>(8 171 434)</b>	<b>179%</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Remboursement/ encaissement des emprunts et de crédit de financement de stock et autres crédits de gestion (net)		(9 608 478)	2 065 459	(11 673 937)	(565%)
Païement dividendes		(2 021 740)	-2 908 125	886 385	(30%)
Augmentation du Capital		-	42 630 883	(42 630 883)	(100%)
Encaissement d'emprunts		3231210	-	3 231 210	100%
Remboursement d'emprunts		(2521158)	-	(2 521 158)	(100%)
<b>Flux provenant des/&lt; affectés aux&gt; activités de financement</b>		<b>(10 920 166)</b>	<b>41 788 217</b>	<b>(52 708 383)</b>	<b>-126%</b>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		507 216	(38 257)	540 097	(1412%)
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>(19 613 023)</b>	<b>44 074 317</b>	<b>(63 687 343)</b>	<b>(144%)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>44 074 317</b>	<b>902 298</b>	<b>43 172 019</b>	<b>4785%</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>24 461 294</b>	<b>44 074 317</b>	<b>(19 613 023)</b>	<b>(44%)</b>



# GROUPE LAND'OR

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31 Décembre 2020  
(Montants exprimés en dinars tunisiens- TND)

### Présentation du groupe :

La Société mère Land'Or S.A (« Land'Or » ou « société ») est une société anonyme de droit Tunisien. Les états financiers consolidés du groupe Land'Or arrêtés au 31 décembre 2020 correspondent à ceux de la société Land'Or ainsi que de ses filiales Land'Or Foods & Services (« LFS »), Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka, Land'Or Maroc ( LM ), Land'Or USA Holdings Inc (LUSA) et Land'Or Maroc Industries S.A ( LMI ).

Le périmètre de consolidation est déterminé comme suit :

Désignation	Qualité	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LANDOR	Mère	100%	Société consolidante
LFS	Filiale	99,97%	Intégration globale
HADITHA	Filiale	65%	Intégration globale
LMI	Filiale	100%	Intégration globale
LM	Filiale	100%	Intégration globale
LUSA	Filiale	100%	Intégration globale

1\_ La Société mère Land'Or a démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires

2\_ La filiale LFS est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en janvier 2003. L'objet de LFS est la commercialisation en gros et en détail des produits agro-alimentaires et agricoles. A partir de 2006 l'activité principale de LFS est devenue le transport de marchandise pour le compte d'autrui ainsi que toutes opérations accessoires, annexes ou connexes à l'objet cité dessus et essentiellement la gestion pour le compte d'autrui de l'ensemble des opérations de logistique.

3\_ La filiale "Echarika Alybia Tounisia Alhaditha Lissinaat Alghidhaia Almouchtaraka" est une société dont le capital est de 1 000 000,00 Dinars Libyens et régie par la loi Libyenne. Cette société n'est pas entrée en activité depuis sa constitution.

4\_ La filiale Land'Or Maroc est une société dont le capital est de 9 000 000,00 MAD et régie par la loi Marocaine.

La société Land'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land'Or Maroc.

La société a engagé courant 2017 un plan de restructuration financière et opérationnelle de Land'Or Maroc. Le plan de restructuration financière inclut un abandon d'une partie de la créance, la conversion d'une autre partie en un prêt à moyen terme, et la conversion d'une partie de cette créance en une participation dans le capital de Land'Or Maroc.

Ce plan a fait l'objet d'une demande d'autorisation déposée auprès de la Banque Centrale de Tunisie en date du 05/04/2016 et n'ayant pas encore reçu l'approbation définitive à la date de publication des états financiers.

5\_ La filiale "Land'Or USA Holding Inc" est une société dont le capital est de 650 000,00 USD et régie par la loi américaine. Cette société est actuellement en veilleuse.

6\_ La Filiale "Land'Or Maroc Industries (LMI)" est une société dans le capital s'élève à 64 900 000,00 MAD et régie par la loi Marocaine. Suite à l'accord de la Banque Centrale de Tunisie en date du 07/05/2019 sous le Numéro 402373 autorisant la société Land'Or à prendre une participation dans le Capital de LMI qui s'élève à de 6M€, la société Land'Or a procédé à une libération totale du capital de ladite société pour un montant de 6M€. A signaler que le Capital de LMI est détenu entièrement par Land'Or. LMI est une filiale industrielle, créée en 2019, dans l'objectif de porter le projet industriel de Groupe au Maroc. Ledit projet consiste en une installation industrielle pour la fabrication de fromages.

## 1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en dinars tunisiens (« TND ») et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes. Ils ont été élaborés selon le coût historique. Il n'y a pas de modification des principes et méthodes comptables adoptées par les sociétés du groupe Land'Or par rapport à l'exercice précédent.

## 2- PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par le groupe Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

### 2.1 Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote détenus

La méthode de consolidation retenue pour les sociétés du groupe est celle de l'intégration globale, eu égard au degré de contrôle exercé par la société mère sur les filiales.

Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Eliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Eliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ; et
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère ;

### Goodwill

Il n'y a pas des retraitements à opérer relatifs au Goodwill et ce en raison de l'absence de différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt de la société Land'Or dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis des sociétés LFS et Land'Or Maroc, lors de leur constitution, ainsi que lors des augmentations de leur capital en 2003 et en 2012, et ce en se référant à la norme NCT 38 (norme comptable relative aux regroupements d'entreprises).

### Ecart de conversion

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis de la monnaie locale vers la monnaie de présentation des états financiers consolidés (« TND ») selon la méthode suivante :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au cours de clôture
- Les éléments de l'état de résultat sont convertis au cours moyen

- Les capitaux propres sont convertis au cours historique
- La différence de change en résultante est constatée en écart de conversion parmi les capitaux propres

## 2.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées sont les suivants :

<b>Immobilisations</b>	<b>Durée d'utilité</b>
Progiciel SAP	10 ans
Autres logiciels informatiques	3 ans
Dépôts de marques	3 ans
Bâtiment industrie	35 ans
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20 ans
Installations techniques	20 ans
Matériels industriels	20 ans
Outillages industriels	10-15 ans
A.A.matériel et outillage industrie	20 ans
Matériels de transport des biens	7 ans
Matériels de transport des personnes	7-10 ans
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	35 ans
Equipements de bureau	10 ans
Matériels informatiques	7 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

## 2.3 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

## 2.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

## 2.5 Stocks

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

## 2.6 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

## 2.7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## 2.8 Provisions pour risques et charges

### *Provisions pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant les sociétés sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

### *Provisions pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

## 2.9 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

## 2.10 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en TND (ou dans la monnaie locale pour les filiales étrangères) selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

## 3- ACTIFS

### 3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Logiciels	2 903 997	2 838 578	65 419	2%
Concessions, brevets & droits similaires	114 834	114 834	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	115 015	22 515	92 500	411%
<b>Total brut</b>	<b>3 133 846</b>	<b>2 975 927</b>	<b>157 919</b>	<b>5%</b>
Amt/dép. immobilisations incorporelles	(2 392 175)	(2 203 477)	(188 698)	(9%)
<b>Total net</b>	<b>741 671</b>	<b>772 450</b>	<b>(30 779)</b>	<b>(4%)</b>

En dinar tunisien (TND)	Valeur Brute 2019	Acquisition 2020	Valeur Brute 2020	Amort 2019	Dotation / Prov. 2020	Régularisation	Amort 2020	Valeur Nette 2020
Logiciel informatique	2 838 578	65 419	2 903 997	(2 083 099)	(188 695)	(5 546)	(2 277 341)	626 656
Dépôt de marques	114 834	-	114 834	(120 378)	-	5 544	(114 834)	-
Immob. incorp. en cours	22 515	92 500	115 015	-	-	-	-	115 015
<b>TOTAL</b>	<b>2 975 927</b>	<b>157 919</b>	<b>3 133 846</b>	<b>(2 203 477)</b>	<b>(188 696)</b>	<b>(2)</b>	<b>(2 392 175)</b>	<b>741 671</b>

### 3.2 Immobilisations corporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Terrains nus	3 836 183	3 755 062	81 121	2%
Terrains bâtis	230 400	230 400	-	-
Constructions	6 135 481	6 135 481	-	-
Installations générales, agencements et aménagements	4 938 702	4 877 387	61 315	1%
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	3 730 421	3 730 421	-	-
Installations techniques	4 472 267	4 290 703	181 564	4%
Matériel Industriel	20 219 643	19 835 666	383 977	2%
Outillage Industriel	2 555 384	2 363 688	191 696	8%
Matériel de transport	995 374	783 089	212 285	27%
Matériel de transport en CB/Location	4 646 537	4 600 372	46 165	1%



Immob. Corp. en cours	6 435 495	-	-	-	-	-	-	-	6 435 495
<b>TOTAL</b>	<b>64 768 235</b>	<b>(23 669 506)</b>	<b>(2 752 885)</b>	<b>717</b>	<b>(2)</b>	<b>(2 353)</b>	<b>(26 424 029)</b>		<b>38 344 206</b>

### 3.3 Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	33 719	6 626	27 093	409%
<b>Total Net</b>	<b>33 719</b>	<b>6 626</b>	<b>27 093</b>	<b>409%</b>

### 3.4 Autres actifs non courant

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Charges reportées	15 768 253	15 298 218	470 035	3%
<b>Total brut</b>	<b>15 768 253</b>	<b>15 298 218</b>	<b>470 035</b>	<b>3%</b>
Résorptions	(15 103 293)	(15 150 125)	46 832	(0%)
<b>Total net</b>	<b>664 960</b>	<b>148 093</b>	<b>516 867</b>	<b>349%</b>

### 3.5 Stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	9 221 909	6 517 150	2 704 759	42%
Stocks d'emballages	3 152 639	2 574 828	577 811	22%
Stock en transit	3 999 411	1 297 558	2 701 853	208%
Matières consommables	268 025	93 079	174 946	188%
Produits finis et en-cours	7 288 915	8 136 124	(847 209)	(10%)
Stocks divers	3 118 254	2 784 050	334 204	12%
<b>Total brut</b>	<b>27 049 153</b>	<b>21 402 789</b>	<b>5 646 364</b>	<b>26%</b>
Dépréciations des stocks et en-cours	(1 024 120)	(618 632)	(405 488)	(65%)
<b>Total net</b>	<b>26 025 033</b>	<b>20 784 157</b>	<b>5 240 876</b>	<b>25%</b>

### 3.6 Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Clients	9 486 159	7 537 152	1 949 006	26%
Clients - Effets à recevoir	3 860 114	2 676 063	1 184 051	44%
Clients - Chèques à Encaisser	2 183 294	2 500	2 180 794	87232%
Chèques & Effets impayés	1 520 606	1 507 949	12 657	1%
Clients douteux ou litigieux		1 881 874	93 987	5%

	1 975 861			
<b>Total brut</b>	<b>19 026 034</b>	<b>13 605 539</b>	<b>5 420 495</b>	<b>40%</b>
Dép. sur créances clients et comptes rattachés	(4 348 553)	(4 220 031)	(128 522)	(3%)
<b>Total net</b>	<b>14 677 481</b>	<b>9 385 508</b>	<b>5 291 973</b>	<b>56%</b>

### 3. 7 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Créances sur personnel & org. Sociaux	8 594	56 149	(47 555)	(85%)
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	65 476	35 005	30 471	87%
Etat et collectivité publique (*)	4 276 557	2 416 174	1 860 384	77%
Etat crédit d'impôt	3 128 849	3 108 065	20 783	1%
Impôts différés - actif	105 813	104 238	1 575	2%
Débiteurs divers	336 186	409 600	(73 414)	(18%)
Compte de régularisation actif	904 607	974 052	(69 447)	(7%)
<b>Total brut</b>	<b>8 826 082</b>	<b>7 103 282</b>	<b>1 722 800</b>	<b>24%</b>
Dép. autres actifs courants	(676 944)	(410 741)	(266 203)	(65%)
<b>Total net</b>	<b>8 149 136</b>	<b>6 692 541</b>	<b>1 456 595</b>	<b>22%</b>

(\*)Les comptes de la filiale Land'Or Maroc S.A.R.L («Land'Or Maroc») font apparaître au 31 décembre 2020 un crédit de TVA de l'ordre de 8,8 millions de MAD (soit l'équivalent de 2,6 millions de TND). Ce crédit est expliqué par la baisse des revenus de Land'Or Maroc au cours des années 2015, 2016 et 2017 suite aux difficultés financières et opérationnelles rencontrées par Land'Or Maroc au cours de cette période. Il convient de préciser que le Management de Land'Or est en train d'étudier différentes alternatives concernant les activités futures de Land'Or Maroc et ce dans le cadre de l'opération de levée de fonds réalisée par Land'Or S.A courant 2019 et qui s'est soldée par l'entrée du Groupe AFRICINVEST dans le capital de Land'Or S.A via la société Land'Or Holding.

L'objectif de cette opération est d'accompagner le développement du Groupe Land'or au niveau international notamment avec le projet land'or Maroc Industrielle.

Compte tenu des perspectives futures de l'activité de Land'Or Maroc et des retombées positives attendue de l'opération de levée de fonds sur les activités futures de Land'Or Maroc, le Management a préparé un business plan de la filiale marocaine pour la période 2021-2025 sur la base duquel il estime que le crédit de TVA pourrait être résorbé sur la TVA qui sera collectée sur les ventes prévisionnelles durant les prochains exercices. Le management estime ainsi qu'aucune provision pour dépréciation ne devrait être constatée au titre du crédit de TVA.

### 3.8 Placements et autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts Bancaires	20 500 000	46 386 040	(25 886 040)	(56%)
<b>Total brut</b>	<b>20 500 000</b>	<b>46 386 040</b>	<b>(25 886 040)</b>	<b>(56%)</b>



### 3.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Valeurs à l'encaissement	1 689 966	3 212 867	(1 522 901)	(47%)
Banque	17 931 137	4 699 666	13 231 471	282%
Autres valeurs	405	405	-	-
Caisse	23 209	43 633	(20 424)	(47%)
<b>Total brut</b>	<b>19 644 717</b>	<b>7 956 571</b>	<b>11 688 146</b>	<b>147 %</b>
Provision pour dépréciation des comptes bancaires	(965 634)	(717 023)	(248 611)	(35%)
<b>Total net</b>	<b>18 679 083</b>	<b>7 239 548</b>	<b>11 439 535</b>	<b>158%</b>

## 4- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### 4.1 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde 2019	Affectation du résultat 2019	Souscription Augmentation de capital	Distribution de dividendes	Autres Mouvement	Résultat de la période	Solde 2020
<b>En dinar tunisien (TND)</b>							
Capital social	11 226 376	-	-	-	-	-	11 226 376
Ecart de conversion	(2 066 589)	-	-	-	(609 937)	-	(2 676 526)
Autres capitaux propres	54 263 281	-	-	(2 020 748)	(521)	-	52 242 012
Réserves consolidés	(4 057 617)	-	-	-	4 716 600	-	658 983
Résultat consolidés	4 662 784	(4 662 784)	-	-	-	6 980 368	6 980 368
<b>Capitaux propres-part du groupe</b>	<b>64 028 235</b>	<b>(4 662 784)</b>	<b>-</b>	<b>(2 020 748)</b>	<b>4 106 142</b>	<b>6 980 368</b>	<b>68 431 213</b>
Intérêts minoritaires	163 083	-	-	-	(163 046)	54	91
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>64 191 318</b>	<b>(4 662 784)</b>	<b>-</b>	<b>(2 020 748)</b>	<b>3 943 096</b>	<b>6 980 422</b>	<b>68 431 304</b>
<b>Résultat du Groupe par action</b>						<b>0,622</b>	<b>0,622</b>

Le capital social s'élève à 11.226.376 TND réparti au 31 décembre 2020 sur 11.226.376 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

La variation des effets des capitaux propres est constituée de l'effet compensé des éléments suivantes :

- La distribution de dividendes pour 2 021 KTND ;
- le résultat de la période qui s'élève à 6.980 KTND

### 4.2 Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>En dinar tunisien (TND)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
Emprunts BT - non courant	2 899 250	197 660	2 701 590	1367%
Emprunts BTK - non courant	-	460 420	(460 420)	(100%)
Emprunts BH - non courant	695 053	974 820	(279 767)	(29%)
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	89 802	-	89 802	-
Dette de location financière	822 854	1 593 265	(770 411)	(49%)
<b>Total emprunt</b>	<b>4 506 959</b>	<b>3 226 165</b>	<b>1 280 794</b>	<b>40%</b>

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les passifs financiers à court terme.

### 4.3 Provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>En dinar tunisien (TND)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Variation</b>	<b>%</b>
Autres provisions pour risques et charges - non courant	2 216 487	1 381 000	835 487	(60%)
Provisions sur affaire prud'homme	-	109 092	(109 092)	(100%)
Provisions pour pensions et retraites - non courant	688 160	600 000	88 160	15%
<b>Total provisions</b>	<b>2 904 647</b>	<b>2 090 092</b>	<b>814 555</b>	<b>39%</b>

#### 4.4 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Fournisseurs ordinaires locaux	3 385 367	2 942 464	442 903	15%
Fournisseurs étrangers	4 193 274	4 773 693	(580 419)	(12%)
Fournisseurs - retenue de garantie	162 718	14 044	148 674	1059%
Fournisseurs d'immobilisations	2 447	25 081	(22 634)	(90%)
Fournisseurs - Factures non parvenues	4 557 919	1 706 751	2 851 168	167%
Fournisseurs - Effets à payer&Obligations	6 284 897	5 027 699	1 257 198	25%
<b>Total Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>18 586 622</b>	<b>14 489 732</b>	<b>4 096 890</b>	<b>28%</b>

#### 4.5 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Clients - Avances et acomptes reçus	11 985	11 599	386	3%
Rémunération due au personnel	2 143 891	2 129 546	14 345	1%
Etat et Collectivités publiques	2 033 590	1 516 160	517 430	34%
Créditeurs divers	1 201 985	934 169	267 816	29%
Compte régul. Passif	2 448 811	1 949 932	498 879	26%
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	225 320	148 238	77 082	52%
Dividendes à payer	-	993	(993)	(100%)
<b>Total Autres passifs courants</b>	<b>8 065 582</b>	<b>6 690 637</b>	<b>1 374 945</b>	<b>21%</b>

#### 4.6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Echéance à moins d'un an emprunts BT - courant	302 444	40 340	262 104	650%
Echéance à moins d'un an emprunts BTK - courant	460 420	427 891	32 529	8%
Echéance à moins d'un an emprunts BH - courant	510 977	546 663	(35 686)	(7%)
Echéance à moins d'un an emprunts ATTIJARI - courant	-	384 160	(384 160)	(100%)
Financement de stock et préfinancement export	7 650 000	16 750 000	(9 100 000)	(54%)
Concours bancaires - Financement en devise	15 675 792	9 819 898	5 855 894	60%
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 631	448 396	(440 765)	(98%)
Emprunts auprès établis. de crédit - crédit-bail - courant	665 144	653 771	11 373	2%
Concours bancaires - Financement factures	-	509 000	(509 000)	(100%)
Intérêts courus sur emprunts - courant	47 767	45 269	2 498	6%
<b>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</b>	<b>25 320 175</b>	<b>29 625 388</b>	<b>(4 305 213)</b>	<b>(15%)</b>

## 5- COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Chiffre d'affaires	131 477 221	110 938 249	20 538 972	19%
Autres produits d'exploitation	2 278 811	1 008 297	1 270 514	126%
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>133 756 032</b>	<b>111 946 546</b>	<b>21 809 486</b>	<b>20%</b>

### 5.2 Achats Consommés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Achat de matières premières	(76 467 556)	(59 451 374)	(17 016 182)	(29%)
Achat emballages et autres matières consommables	(15 771 992)	(14 886 373)	(885 619)	(6%)
Achats de marchandises	(9 000)	(684 366)	675 366	99%
Variation de stocks	5 242 608	1 778 662	3 463 946	195%
<b>Total Achats Consommés</b>	<b>(87 005 940)</b>	<b>(73 243 451)</b>	<b>(13 762 489)</b>	<b>(19%)</b>

### 5.3 Autres achats

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Autres achats stockables	(772 573)	(867 344)	94 771	11%
Autres achats non stockables	(2 453 601)	(2 434 788)	(18 813)	(1%)
<b>Total Autres achats</b>	<b>(3 226 174)</b>	<b>(3 302 132)</b>	<b>75 958</b>	<b>(2%)</b>

### 5.4 Charges de personnel

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Salaires et compléments de salaires	(12 777 423)	(11 960 743)	(816 680)	(7%)
Charges sociales légales	(2 159 088)	(2 167 247)	8 159	0%
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>(14 936 511)</b>	<b>(14 127 990)</b>	<b>(808 521)</b>	<b>(6%)</b>

### 5.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Dotations aux amortissements	(2 911 003)	(3 377 275)	356 900	11%
Dotations aux provisions	(1 809 025)	(1 067 421)	(741 604)	(54%)
<b>Total</b>	<b>(4 720 028)</b>	<b>(4 444 696)</b>	<b>(275 332)</b>	<b>(6%)</b>
Reprise sur provision	231 599	485 697	254 098	52%
<b>Total Net</b>	<b>(4 488 429)</b>	<b>(3 958 999)</b>	<b>(529 430)</b>	<b>(13%)</b>

## 5.6 Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Services extérieurs ACE	(3 481 233)	(2 735 545)	745 688	27%
Charges diverses ordinaires	(178 373)	(248 024)	(69 651)	(28%)
Autres services extérieurs	(8 700 610)	(8 018 243)	(682 367)	(9%)
<b>Total</b>	<b>(12 360 216)</b>	<b>(11 001 812)</b>	<b>(1 358 404)</b>	<b>(12%)</b>

## 5.7 Charges financières

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Charges d'intérêts sur emprunt	(456 902)	(482 218)	25 316	(5%)
Autres charges d'intérêts	(2 096 185)	(3 012 298)	916 113	(30%)
Gain (Perte de change) net	(952 996)	390 194	(1 343 394)	(344%)
Autres frais et commissions financières	(926 110)	(763 955)	(162 155)	(21%)
<b>Total</b>	<b>(4 432 193)</b>	<b>(3 868 277)</b>	<b>(564 120)</b>	<b>(15%)</b>

## 5.8 Produits de placements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Revenus des équivalents de trésorerie	4 539 672	1 749 114	2 790 558	160%
<b>Total</b>	<b>4 539 672</b>	<b>1 749 114</b>	<b>2 790 558</b>	<b>160%</b>

## 5.9 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Autres produits exceptionnels	47 320	82 641	(35 321)	(43%)
Produits de cession d'immo. corp.	44 599	91 042	(46 443)	(51%)
Transferts de charges d'exploitation	125 840	81 926	43 914	54%
<b>Total</b>	<b>217 759</b>	<b>255 609</b>	<b>(37 850)</b>	<b>(1%)</b>

## 5.10 Impôts sur les sociétés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Impôt exoibles	(3 427 730)	(1 610 862)	(1 816 868)	(113 %)
<b>Total</b>	<b>(3 427 730)</b>	<b>(1 610 862)</b>	<b>(1 816 868)</b>	<b>(113 %)</b>

## 6- ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

### 6.1 Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	2020	2019	Variation	%
Placements	20 500 000	46 386 040	(25 886 040)	(56%)
Liquidités et équivalents de liquidités	19 644 717	7 956 571	11 688 146	147%
Concours Bancaires (y compris financement en Devise)	(15 683 423)	(10 268 294)	(5 415 129)	(53%)
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>24 461 294</b>	<b>44 074 317</b>	<b>(19 613 023)</b>	<b>(45%)</b>

### 6.2 Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités

Le groupe a opté pour la méthode autorisée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie.

## 7- NOTES COMPLEMENTAIRES

### 7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 29 Avril 2021.

Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de l'exercice 2020, impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou entrainer une information complémentaire.

### 7.2 Informations sur les parties liées

#### 7.2.1 Transactions et soldes avec les parties liées

Toutes les transactions et les soldes avec les parties liées sont des transactions et soldes intra-groupe éliminés au niveau des états financiers consolidés.

#### 7.2.2 Obligations et engagements envers les dirigeants de la société mère

Au cours l'exercice 2020, Land 'Or a alloué à la Direction Générale une rémunération brute de 951. 410TND.

# Annexes

**Annexe (1):** Schéma des soldes intermédiaires de Gestion

**Annexe (2):** Tableau des engagements Hors Bilan

# Annexe (1)

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2020

(Exprimé en dinars)

	PRODUITS	CHARGES	SOLDES	2020	2019			
(1)	Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	<b>Marge Commerciale</b>	-	-	
(2)	Revenus et autres produits d'exploitation	133 756 032						
	Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	915 908				
	Production Immobilisée							
	<b>Total</b>	<b>133 756 032</b>	<b>Total</b>	<b>915 908</b>	.	<b>Production</b>	<b>132 840 124</b>	<b>114 445 540</b>
.	(2) Production	132 840 124	Achats consommés	87 005 940	.	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>45 834 184</b>	<b>41 202 090</b>
.	(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	15 586 390				
.	(2) Marge sur coût matière	45 834 184						
.	Subvention d'exploitation							
	<b>Total</b>	<b>45 834 184</b>	<b>Total</b>	<b>15 586 390</b>	.	<b>Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)</b>	<b>30 247 794</b>	<b>26 898 146</b>
.	Valeur Ajoutée Brute	<b>30 247 794</b>	Impôts et taxes	642 125				
			Charges de personnel	14 936 511	.	<b>Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation</b>	<b>14 669 158</b>	<b>12 096 300</b>
			<b>Total</b>	<b>15 578 636</b>				
.	Excédent brut d'exploitation	<b>14 669 158</b>	ou Insuffisance brute d'exploitation					
	Autres produits ordinaires	217 759	Autres charges ordinaires	97 815				
	Produits financiers	4 539 876	Charges financières	4 432 397				
	Transferts et reprises de charges	-	Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	4 488 429				
			Impôt sur le résultat ordinaire	3 427 730	.	<b>Résultat des Activités Ordinaires (positif ou négatif)</b>	<b>6 980 422</b>	<b>4 662 809</b>
	<b>Total</b>	<b>19 426 793</b>	<b>Total</b>	<b>12 446 371</b>				
.	Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	<b>6 980 422</b>				
	Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-				
	Effets positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-				
			impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	.	<b>Résultat Net après Modifications Comptables</b>	<b>6 980 422</b>	<b>4 662 809</b>
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>Total</b>	<b>6 980 422</b>				



## Annexe (2)

**TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 31/12/2020**

**1- ENGAGEMENTS FINANCIERS**

(Exprimé en Dinars)

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions	Observations
<b>1- Engagements donnés</b>							
1-a Garanties personnelles							
Cautionnement	788 000						Caution solidaire LFS
Aval	-						
Autres garanties	-						
1-b Garanties réelles							
Hypothèque	230 119						Dépôt Gabes
	3 859 008	BT					en 1er rang lot de terrain SELMA II
	-	STB					en rang utile lot de terrain SELMA II
	-	UBCI					en rang utile lot de terrain SELMA II
	1 041 323	BH					en rang utile lot de terrain SELMA II
	-	ATIJJARI BANK					en rang utile lot de terrain SELMA II
	488 708	BTK					en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	3 859 008	BT					en 1er rang Fond de commerce et matériel
	-	STB					en rang utile Fond de commerce et matériel
	-	UBCI					en rang utile Fond de commerce et matériel
	1 041 323	BH					en rang utile Fond de commerce et matériel
	-	ATIJJARI BANK					en rang utile Fond de commerce et matériel
	488 708	BTK					en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues							
1-d Créances à l'exportation							
1-e Abandon de créances							
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles							
<b>Total</b>	<b>11 796 197</b>						
<b>2- Engagements reçus</b>							
2-a Garanties personnelles							
Cautionnement							
Aval							
Autres garanties							
2-b Garanties réelles							
Hypothèque							
Nantissement							
2-c Effets escomptés non échues	<b>2 929 395</b>						
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)							
2-e Abandon de créances							
<b>Total</b>	<b>2 929 395</b>						
<b>3- Engagements réciproques</b>							
Loyer de leasing	<b>1 626 392</b>						Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé							
Avals et Cautions	<b>1 962 607</b>						
Crédit documentaire	-						
Refinancement							
Factures visées	-						
Personnel congés à payer	-						
supérieurs à ceux prévus par la convention collective							
<b>Total</b>	<b>3 588 999</b>						

**2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES**

POSTES CONCERNES	R COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GAR	PROVISIONS
Emprunt Obligataire		
Emprunt d'investissement		
Emprunt courant de gestion		
Autres		

**GROUPE « LAND'OR »**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires de la Société

**Land'Or S.A.**

Bir Jedid, 2054-Khelidia

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société «Land'Or S.A» («Land'Or» ou «Société») et de ses filiales («Groupe Land'Or») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

**1. Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Land'Or comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres positifs consolidés (part du Groupe) de 68 431 213 DT, y compris le résultat consolidé bénéficiaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 6 980 368 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Land'Or au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe Land'Or conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 3. Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.7 « Autres actifs courants » des états financiers qui décrit l'incertitude liée à la recouvrabilité d'un actif de 8,8 millions de MAD (soit l'équivalent de 2,6 millions de DT). Cet actif correspond à un crédit de TVA au niveau de la filiale « Land'Or Maroc » et sa recouvrabilité dépend de la capacité de la société à générer un chiffre d'affaires suffisant pour le résorber.

Le management est confiant par rapport aux perspectives futur de l'activité de Land'Or Maroc et il estime qu'aucune provision pour dépréciation ne devrait être constituée au titre de ce crédit de TVA.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### 4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

#### **Evaluation des créances clients au 31 décembre 2020**

##### Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant brut de 19 026 034 DT provisionnées à hauteur de 4 348 553 DT. Dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

##### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à :

- Revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture).
- Vérifier l'existence des éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des débiteurs).
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances.
- Revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances.
- Apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant cette estimation.

### 5. Rapport de gestion du Conseil d'administration (« Rapport de Gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de Land'Or S.A et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 24 Mai 2021

**Les commissaires aux comptes**

**A.M.C Ernst & Young  
Fehmi Laourine  
Associé**

**Les Commissaires aux Comptes Associés  
M.T.B.F  
Ahmed Sahnoun  
Associé**